

VINGT ET UNIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA RADIO AMATEUR CANADIENNE (CCRAC)

Date : le jeudi 23 octobre 2003

Heure : de 9 h à 12 h

Lieu : HMCS Bytown Wardroom
78, rue Lisgar
Ottawa (Ontario)

Président : M. William J. Gillis, président
Radio Amateurs du Canada

Participants :

Radio Amateurs du Canada (RAC) :

William, J. Gillis, VE1WG, président
James G. Dean, VE3IQ, vice-président, Réglementation
Bjarne (B.J.) Madsen, VE5FX, directeur régional, Midwest
David Nimmo, VE1NN, directeur régional, Atlantique
Robert (Bob) Kavanagh, VE3OSZ
Brice Wightman, VA2BW/VE3EDR

Industrie Canada (IC) :

Mike Connolly, directeur principal, Opérations de gestion du spectre
Line Perron, directrice, district de l'Est de l'Ontario (Centre de service pour la radio amateur)
Harold Carmichael, gestionnaire de programme, Examens et certificats, Bureau régional du Québec
Rob Cepella, chef, Autorisation, Opérations de gestion du spectre
Gary Steckly, analyste de la politique technique, Opérations de gestion du spectre

Points discutés

1. Mot de bienvenue et présentations

Bill Gillis remercie Jim Dean de s'être occupé de la réservation des locaux du mess des officiers de marine pour la réunion et souhaite la bienvenue à tous. Les participants se présentent.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 23 avril 2003

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté tel quel.

4. Industrie Canada donne un bref aperçu de l'Examen national de la politique sur les pylônes d'antennes, qui est en cours.

Jim discute du document de consultation présenté par RAC au professeur Townsend; il en distribue des copies. Ce document va dans le sens de la réponse du Conseil consultatif canadien de la radio (CCCR), qui comprenait une présentation des préoccupations des amateurs dans un contexte plus large. Le document complète la réponse du CCCR en fournissant plus de détails sur des points qui touchent les amateurs en particulier. RAC considère le protocole rédigé par Tim Ellam, VE6SH, comme un modèle approprié, mais il a des réserves au sujet du protocole de Calgary (Alberta) en raison de l'apparente limitation de la hauteur des pylônes. RAC indique qu'une hauteur de 68 pieds en milieu urbain et de 100 pieds en milieu rural paraît raisonnable. Du point de vue esthétique, RAC est d'avis que toutes les installations de pylônes du type II devraient être considérées de la même façon, c'est-à-dire qu'un pylône d'antenne réceptrice de télévision devrait être abordé de la même façon qu'un pylône destiné à l'usage d'un radioamateur. RAC confirme avoir communiqué avec le professeur Townsend, et une rencontre est prévue pour discuter de la présentation de RAC. Comme il sera très difficile de faire comprendre aux municipalités le rôle du soutien d'urgence offert par les radioamateurs, on pourra envisager que RAC présente un article à ce sujet à la Fédération canadienne des municipalités.

5. Rapport provisoire d'Industrie Canada sur le générateur d'examen et la mise à jour des corrections d'examen sur le site Web

Industrie Canada indique que le générateur d'examen révisé est maintenant accessible sur le site Web d'Industrie Canada. Le Ministère a envoyé aux examinateurs accrédités un courriel les informant que le générateur d'examen révisé pouvait être téléchargé et exposant en détail la procédure d'impression améliorée qui a été établie par suite de la dernière réunion du CCRAC.

RAC signale que certains instructeurs semblent ignorer qu'ils ne doivent plus utiliser l'ancien modèle d'examen. Pour être sûr que le nouveau format d'examen sera utilisé, RAC propose qu'IC s'assure que les instructeurs joignent la feuille d'examen et la note à chaque présentation envoyée au Centre de délivrance de licences d'amateur. IC rappellera aux examinateurs délégués de ne pas utiliser les anciennes questions d'examen et d'envoyer dorénavant les feuilles d'examen par télécopieur ou par la poste au Centre de délivrance des licences avec chaque présentation.

Mesures à prendre :

Industrie Canada avisera les examinateurs accrédités de ne pas utiliser les anciennes questions d'examen et d'envoyer dorénavant les feuilles d'examen par télécopieur ou par la poste au Centre de délivrance des licences avec chaque présentation.

RAC indiquera sur son site Web que les examinateurs accrédités sont tenus d'utiliser le format d'examen le plus à jour.

6. Le point sur les initiatives visant à établir des ententes réciproques avec la Thaïlande et Hong Kong

Industrie Canada fait brièvement le point à ce sujet. Il y a eu des changements touchant le personnel du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) responsable de l'entente avec la Thaïlande. Le nouveau personnel du MAECI collabore avec IC à l'avancement de cette initiative.

7. Brochure de RAC (mise à jour de RAC)

RAC fournit des renseignements à jour sur la brochure qui pourrait accompagner tout envoi postal futur d'Industrie Canada à l'ensemble du milieu des radioamateurs. Cette brochure vise à promouvoir l'adhésion à RAC et à rappeler aux destinataires d'aviser Industrie Canada en cas de changement d'adresse. L'intégrité de la base de données des indicatifs d'appel est aussi importante pour le milieu des radioamateurs que pour Industrie Canada.

Mesures à prendre :

RAC enverra des copies électroniques de sa brochure pour les futurs envois d'Industrie Canada destinés à l'ensemble du milieu des radioamateurs.

8. Le point sur les essais expérimentaux à 135 kHz et à 5 MHz

RAC indique que les amateurs sont au courant de la politique qui exige que l'autorisation par IC de tout essai dans des bandes autres qu'amateur doit d'abord être envoyée RAC. Conformément à un plan et à un objectif établis, les essais expérimentaux sont menés en vue d'une présentation de RAC à l'UIT relativement à une réattribution des bandes de fréquences.

9. Administration du Centre de service pour la radio amateur (CSRA)

Line Perron informe RAC qu'elle a obtenu un nouveau poste et quitte donc le Centre de délivrance de licences. Elle remercie RAC pour son soutien pendant la durée de ses fonctions. Guy Roy remplacera Line comme directeur du Centre jusqu'à la fin du processus de dotation.

Une nouvelle commis, Sonya Saint-Laurent, entrera en fonction la semaine prochaine au Centre et France Bissonnette demeurera en poste jusqu'à la fin de l'exercice financier pour aider Sonya pendant la transition.

10. Assignations de fréquences pour le Grand Prix de Montréal (mise à jour du CSRRA)

Line Perron informe le Comité qu'elle a discuté avec le coordonnateur d'IC pour le Grand Prix au bureau du district de Montréal et qu'il est au courant de ce qui s'est produit dans le passé. On semble avoir évité le problème cette année, car aucun rapport de brouillage non réglé n'a été confirmé. Harold Carmichael précise que la coordination de plus de 600 fréquences pour un événement de ce genre n'est pas chose facile, mais on prend toutes les mesures voulues pour éviter le brouillage des fréquences des radioamateurs.

11. Considérations relatives à l'administration du service d'amateur (RAC)

Jim Dean présente une réponse préliminaire à la présentation offerte par le personnel de l'Ontario à RAC 20 l'an dernier. Ses commentaires consistent en une analyse des questions financières reliées généralement aux initiatives de ce genre. Il aborde globalement les questions entourant les coûts et présente un sommaire des sources éventuelles de recettes.

Mike Connolly remercie Jim pour les efforts qu'il a dû consacrer pour en arriver à ces estimations et signale qu'il est évident qu'Industrie Canada a encore des efforts à déployer sur ce plan. Les questions qui restent à régler touchent les avantages impondérables qui pourraient s'offrir si IC et RAC adoptaient une approche plus synergique concernant la gestion du service d'amateur.

12. Présentation sur le programme d'éducation de la jeunesse (RAC)

B.J. Madsen donne une présentation intéressante sur le programme d'éducation de la jeunesse a mis sur pied par RAC en vue de « tisser des liens mutuellement bénéfiques entre la jeunesse et la radioamateur » [TRADUCTION]. Le programme vise à mettre à profit les ressources existantes dans nos écoles publiques en faisant appel aux organismes d'enseignants et aux groupes jeunesse.

Le programme met l'accent sur les nombreux avantages que représentent pour les étudiants et la société en général la participation d'étudiants à des activités stimulant le développement de compétences techniques et permettant à ces jeunes d'élargir leurs perspectives de carrière et d'emploi dans l'industrie. Mike Connolly se dit prêt à mettre les intéressés en contact avec le personnel d'Industrie Canada. Ce dernier pourrait fournir une aide valable dans des domaines tels que *Rescol* ou les *Ordinateurs pour les écoles*. De plus, ce programme offre une possibilité d'association à un autre programme visant la récupération des anciens équipements de télécommunications du Ministère (récepteurs

d'essai, analyseurs de spectre, etc.) pouvant s'avérer utiles aux aspirants-radioamateurs. Également, il y aurait peut-être avantage à explorer le milieu universitaire.

Mike Connolly ajoute que ce genre d'entreprise pourrait tirer parti de données démographiques exactes et que l'analyse de David Foote serait sans doute utile.

13. Décisions de la CMR-2003 et conséquences pour les examens sur le code Morse (RAC)

Brice Wightman et Bob Kavanagh offrent une présentation des travaux du comité ad hoc sur les qualifications des radioamateurs. Depuis un certain temps, ce groupe étudie diverses questions relatives au niveau de qualification des radioamateurs canadiens. La récente décision de la CMR 03 de laisser chaque administration décider des compétences en code Morse et l'exploitation au-dessous de 30 MHz a rendu ces questions plus pressantes tant pour le milieu des radioamateurs que pour RAC et Industrie Canada. Le comité *ad hoc* a présenté un plan bien conçu faisant appel aux nombreux éléments de compétence en radio amateur (niveau général de connaissance, compétences en construction d'équipement et d'exploitation, y compris la connaissance du Morse) qui servent à rationaliser la conception globale du profil de compétences des radioamateurs et à modifier la structure des certificats.

Après la présentation, Mike Connolly pose plusieurs questions sur le processus, mais il veut surtout savoir quand cette proposition sera approuvée pour être soumise à l'examen d'Industrie Canada. Il indique que le Ministère serait heureux de recevoir une présentation officielle et félicite le comité *ad hoc* et RAC d'avoir osé s'aventurer sur un terrain aussi incertain, voire litigieux, que le débat sur le code Morse.

RAC indique que le comité *ad hoc* a obtenu l'approbation nécessaire pour la transmission de ses recommandations de la phase 1 et qu'une présentation officielle suivra.

14. Décisions de la Conférence mondiale des radiocommunications 2003 (CMR 2003) et leurs conséquences pour la formulation des indicatifs d'appel (RAC)

David Nimmo présente un document portant sur l'impact que les modifications des indicatifs d'appel pourraient avoir sur le milieu des radioamateurs, et dépose un document qui montre comment ces modifications pourraient s'incorporer à la politique d'Industrie Canada sur les indicatifs d'appel.

Mike Connolly remercie RAC de sa contribution, mais il indique qu'Industrie Canada ne se prononcerait pas sur cette question avant d'en avoir examiné toute la portée.

15. Future mise à jour des CIR-2 et CIR-3

Ce sujet a été incorporé au point 13.

16. Préparation de la 22e réunion du CCRAC - Date, heure et lieu

La date du 6 mai 2004 est retenue provisoirement et il restera à décider du lieu.

17. Levée de la 21e réunion du CCRAC

Résumé des mesures à prendre :

1. RAC indiquera sur son site Web que les examinateurs accrédités sont tenus d'utiliser le modèle d'examen le plus à jour.
2. RAC enverra des copies électroniques de sa brochure pour les futurs envois d'Industrie Canada destinés à l'ensemble du milieu des radioamateurs.
3. Industrie Canada avisera les examinateurs accrédités de ne pas utiliser les anciennes questions d'examen et d'envoyer dorénavant les feuilles d'examen par télécopieur ou par la poste au Centre de délivrance des licences avec chaque présentation.